



*Date de dépôt : 6 mai 2026*

## **Réponse du Conseil d'Etat** **à la question écrite urgente de Cédric Jeanneret : Annulation de** **l'Assemblée citoyenne pour la démocratie**

En date du 20 mars 2026, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*A la suite du vote en urgence du Grand Conseil du 13 février 2026 sur la résolution R 1083, l'Assemblée citoyenne pour la démocratie a été annulée. Ce projet, dont le lancement devait avoir lieu le 12 mars 2026, avait réuni des centaines de Genevoises et Genevois, parmi lesquels des jeunes et des personnes en situation de handicap, autour du même objectif: imaginer l'avenir de la démocratie genevoise et formuler des recommandations concrètes pour répondre à ses défis actuels, comme la faible participation aux urnes et un climat de défiance envers les autorités politiques. Ce dispositif était coordonné par le département de la cohésion sociale en partenariat avec l'Université de Genève, Caritas, l'Hospice général, la FASE, la FéGAPH, le Centre de Contact Suisses-Immigrés. Cette démarche pionnière allait placer Genève à l'avant-garde de la scène internationale et promettait une belle mise en perspective à l'occasion de l'année anniversaire des 500 ans du parlement genevois.*

*Mes questions sont les suivantes :*

- 1) *Quelles sont les raisons qui ont conduit à annuler l'Assemblée citoyenne à moins d'un mois de sa tenue ? Comment le département justifie-t-il cette décision radicale ?***
- 2) *Comment l'annulation a-t-elle été communiquée et expliquée aux personnes inscrites et aux partenaires du projet ? Des excuses ont-elles été présentées aux partenaires et acteurs concernés ?***
- 3) *On a pu lire dans la presse et dans les communiqués de presse que les efforts engagés en matière d'innovation démocratique seront poursuivis : quelles sont les actions prévues ou connues en la matière ?***
- 4) *Est-ce que les compétences et budgets qui étaient dédiés au projet d'Assemblée citoyenne pourront être valorisés dans le cadre de soutiens à des initiatives de participation similaires ?***
- 5) *Le Conseil d'Etat ou la chancellerie jugent-ils opportuns d'inviter des actrices et acteurs d'expériences de participation citoyenne inspirantes implémentées ailleurs en Suisse (Ville de Neuchâtel, etc.), par exemple durant la manifestation « Semaine de la démocratie » ?***

*Je remercie le Conseil d'Etat de l'attention qu'il portera à ces questions et, dans l'attente de ses réponses, lui fais part de l'assurance de ma parfaite considération.*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

A la suite de l'adoption de la résolution 1083 (R 1083) par le Grand Conseil demandant l'annulation du projet, les conditions n'étaient plus réunies pour mener à bien l'Assemblée citoyenne pour la démocratie dans un cadre serein. L'annulation a été communiquée aux partenaires et aux personnes inscrites par un courrier explicatif signé du conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale (DCS).

Le Conseil d'Etat entend toutefois poursuivre les efforts engagés en matière de participation et de citoyenneté, avec plusieurs projets en cours de réflexion dont les premières mises en œuvre interviendront vraisemblablement dès le second semestre 2026. Les ressources non dépensées seront réaffectées à des actions poursuivant ces mêmes objectifs, notamment dans le cadre du programme d'intégration cantonal.

Enfin, les démarches existantes continueront d'offrir un cadre propice aux échanges, à la valorisation d'expériences et à la mobilisation des acteurs autour des enjeux de participation citoyenne. La Semaine de la démocratie fédère par exemple entre 30 et 40 partenaires d'horizons divers : des institutions gouvernementales et académiques (l'Université de Genève (UNIGE), l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)), des communes, des acteurs culturels, des associations, des fondations et des *Think tank*. Cette thématique a déjà fait l'objet de nombreux événements depuis 2017 (environ 1 chaque année).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :  
Thierry APOTHÉLOZ